

## Déni de responsabilité

*La présente est une reproduction d'un consentement tel qu'il a été publié, présentée à des fins de référence seulement. En cas de contradiction, l'ordre publié a préséance sur la présente reproduction.*

Superintendent of  
Financial  
Services



Surintendant des  
services  
financiers

---

**RELATIVEMENT À** la *Loi sur les régimes de retraite*, L.R.O. 1990, chap. P.8, telle que modifiée (ci-après la « LRR »);

**ET RELATIVEMENT À** l'avis d'intention du surintendant des services financiers de consentir, en vertu de l'article 80.4 de la LRR, à la conversion et au transfert d'éléments d'actif du régime de retraite Employees of The Sisters of St. Joseph for the Diocese of Toronto in Upper Canada, numéro d'enregistrement 0426361 (ci-après le « RREU ») vers le Healthcare of Ontario Pension Plan, numéro d'enregistrement 0346007 (ci-après le « HOOPP »)

**À :**

**The Sisters of St. Joseph for the Diocese of Toronto,  
in Upper Canada  
101, promenade Thorncliffe Park  
East York (Ontario) M4H 1M2**

**À l'attention de :**

**Joan Breech  
Bureau du chef de l'administration, Sisters of St. Joseph of Toronto**

**Neil Fernie  
Ressources humaines, Sisters of St. Joseph of Toronto**

**Employeur, promoteur, administrateur et demandeur**

**ET À :**

**Healthcare of Ontario Pension Plan  
1, rue York, bureau 1900  
Toronto (Ontario) M5J 0B6**

**À l'attention de :**

**Rachel Arbour  
Vice présidente adjointe, Services reliés au régime, HOOPP**

**Administrateur du HOOPP**

## CONSETEMENT

**LE OU VERS LE 1<sup>er</sup>** octobre 2018, le surintendant des services financiers a émis un avis d'intention relativement à la demande du RREU déposée le 16 mars 2018 et aux documents supplémentaires présentés le 25 juillet 2018, le 13 août 2018 et le 4 septembre 2018 de consentir, en vertu de l'article 80.4 de la LRR, à la conversion et au transfert d'éléments d'actif

du RREU vers le HOOPP, sous réserve que les modifications au RREU et au HOOPP soient déposées conformément à l'article 12 de la LRR.

If you would like to receive this order in English, please send your request immediately to:  
Assistant, Hearings, Registry, Financial Services Commission of Ontario, 5160 Yonge Street,  
P.O. Box 85, Toronto, Ontario M2N 6L9.

**LA MODIFICATION** au HOOPP a été déposée conformément à l'article 12 de la LRR le 22 octobre 2018. La modification au RREU a été déposée conformément à l'article 12 de la LRR le 24 octobre 2018. Le HOOPP a déposé la modification au texte du RREU à titre de document appuyant les prestations payables à partir du HOOPP le 30 octobre 2018.

**AUCUNE DEMANDE D'AUDIENCE** n'a été soumise au Tribunal des services financiers par le demandeur ou toute autre personne dans les délais prescrits par le paragraphe 89 (6) de la LRR.

**LE SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS CONSENT DONC** à la conversion et au transfert d'éléments d'actifs du RREU vers le HOOPP pour les motifs énoncés dans l'avis d'intention.

**FAIT** à Toronto (Ontario), le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

*Original signé par*

Lester J. Wong  
Surintendant adjoint, Régimes de retraite  
En vertu des pouvoirs délégués par  
le surintendant des services financiers.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018